



VIGNE ET FAUNE SAUVAGE

En quelques décennies, les plaines agricoles et, en particulier, le vignoble, ont vu leur petite faune diminuer de façon importante. Ce phénomène, principalement dû à l'intensification des cultures, à l'arrachage des vignes, à la simplification des paysages agricoles et à l'urbanisation, perdure encore aujourd'hui. Toutefois, la prise en compte de l'environnement dans la conduite du vignoble évolue : enherbement, diminution des traitements, implantation de couverts environnementaux, divers aménagements... Autant d'initiatives et d'innovations qui vont dans le bon sens pour la faune sédentaire et migratrice, au risque parfois de faire surgir quelques problématiques nouvelles comme par exemple les dégâts de chevreuil sur vigne... Les éléments du paysage autour de la parcelle de vigne sont indispensables pour permettre à la faune sauvage d'être présente dans les paysages viticoles. En effet les animaux en ont besoin pour s'alimenter, se reproduire, s'abriter et se protéger, et ainsi boucler leur cycle vital.

1. LES PRINCIPALES ESPÈCES DE GIBIER PRÉSENTES DANS LE VIGNOBLE

Espèce	Type	Reproduction	Régime alimentaire
La bécasse des bois	Migratrice	Mars à mai	Proies animales, vers de terre, insectes, myriapodes
Les grives	Migratrices hivernantes (Grives mauvis et litorne) ou nicheuses (Grives draine et musicienne)	Début avril à fin juin	Fruits et baies sauvages, proies animales (larves)
Le pigeon ramier	Sédentaire, partiellement migrateur	Mars à septembre	Graines, bourgeons, baies
L'étourneau sansonnet	Sédentaire, migrateur partiel	Mars à juillet	Omnivore : petits invertébrés, fruits, baies
La perdrix rouge	Sédentaire	Début mai à fin juillet	Végétaux variés, insectes
Le faisan commun	Sédentaire	Début mai à fin juillet	Graines variées, feuilles, insectes
Le lièvre d'Europe	Sédentaire	Fin janvier à début octobre	Herbivore, préférence pour les graminées sauvages ou cultivées
Le lapin de garenne	Sédentaire	Tôt en hiver jusqu'en début d'automne	Plantes variées
Le chevreuil	Sédentaire	Naissances de début mai à fin juin	Espèces ligneuses et semi-ligneuses, plantes herbacées, fruits forestiers
Le sanglier	Sédentaire	Mise bas de mars à mai	Omnivore : glands, racines, vers de terre,...



Zoom sur le lapin

Trois éléments indispensables dans l'habitat du lapin :

- des sols profonds (30 à 50 cm) meubles et filtrants pour y creuser des terriers de mise bas appelés rabouillères,
- des couverts de refuge pour installer des gîtes (garenne),
- des sites d'alimentation.

Leur qualité, leur permanence et leur imbrication conditionnent la valeur du biotope pour le lapin.

Les meilleurs refuges sont des couverts arbustifs bas et herbeux : landes à ajoncs, sous-bois de ronces, de fougères ou de bruyères, garrigues basses... Compte tenu de ces éléments, la parcelle de vigne ne constitue pas forcément en elle-même un refuge à lapin. Les problèmes de dégâts de lapin sur vigne rencontrés surtout sur les îles découlent principalement de la réunion des trois critères favorables évoqués précédemment aux alentours des parcelles : un sol sableux profond, des parcelles en friches aux abords des habitations, et des sites d'alimentation (cultures, prairies rases...).

Il est à noter qu'un couvert herbacé ras est très attractif pour le lapin qui viendra y chercher les repousses tendres. Un entretien avec une coupe à 8-10 cm sera plus favorable pour les insectes et la petite faune et moins attractif pour les lapins. Les manchons adaptés permettent de protéger les jeunes plants contre les lapins.



Les différents aménagements autour de la parcelle de vigne sont utiles à la faune sauvage pour trouver nourriture, abri, site de reproduction. Pour les espèces nichant au sol ou dont les petits sont présents dans la vigne, la présence d'un couvert herbacé pendant la période de reproduction mais également en hiver est favorable.

2. INCIDENCE DES COUVERTS HIVERNAUX

Des suivis avec pièges photographiques dans le cadre du programme Agrifaune ont permis de mettre en évidence, la fréquentation régulière du blaireau, du renard et du sanglier sur des parcelles avec un semis de couvert hivernal.

Le suivi de la faune sauvage met également en avant la présence quasi permanente des lièvres et des chevreuils dans les parcelles en hiver. Durant toute la durée de l'expérience, aucun dossier de demande d'indemnisation de dégâts de chevreuil n'a été sollicité sur les parcelles aménagées avec des couverts. Il n'y a donc probablement pas de corrélation entre la présence de la faune sauvage dans les couverts végétaux en hiver et le risque de dégâts au printemps sur les bourgeons de vigne.



POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.agrifaune.fr/>



❁ 3. QU'EST-CE QU'UN BON COUVERT ENVIRONNEMENT ET FAUNE SAUVAGE ?

- ✔ Adapté à la nature du sol
- ✔ Avec des plantes de hauteurs différentes : de l'insecte aux mammifères en passant par les oiseaux, l'ensemble de la faune doit pouvoir accéder à la nourriture et trouver un refuge. Les plantes du mélange ne doivent pas toutes être de la même hauteur, sauf si le mélange est destiné à une espèce en particulier.
- ✔ Pas trop dense : c'est humide, étouffant, impénétrable. Le couvert doit permettre à la faune d'être au sec et à l'aise pour circuler, se reposer, se nourrir...
- ✔ Exposition : quand c'est possible, le couvert sera implanté sur un terrain exposé au soleil du matin au au sud, plutôt qu'à l'ouest ou au nord.



Contactez la Fédération des Chasseurs qui vous conseillera sur le meilleur mélange à semer et prendra éventuellement en charge la commande et la livraison des graines.

➡ POUR EN SAVOIR PLUS

FDC 17 : <https://www.chasseurs17.com/>
FDC 16 : <https://www.fdc16.com/>



Dégâts de chevreuil au printemps

Les dégâts de chevreuil, bien qu'impressionnants, ne concernent généralement pas de surfaces importantes dans le vignoble.

Il existe des répulsifs homologués, par exemple un produit naturel à base de graisse de mouton qui s'utilise en **pulvérisation sur les jeunes pousses au printemps** (45 jours de persistance). Il peut également être appliqué via des diffuseurs (40 à 50 diffuseurs par hectare avec du produit pur). Dans ce cas la persistance d'action est de 60 jours.

La clôture électrique constitue un moyen confirmé de prévention des dégâts du grand gibier. Son principe de fonctionnement est simple : suite au contact avec la clôture, l'animal ferme un circuit électrique et reçoit une décharge dissuasive et non mortelle.

L'enrillagement contre le grand gibier repose la plupart du temps sur la clôture avec treillis en « ursus » et piquets en bois.

Le choix d'un grillage galvanisé est préférable car la galvanisation à base d'aluminium et de zinc garantit au produit une **longue durée de vie**. Les grillages à mailles rectangulaires sont conseillés.



Bécasse des bois



Perdrix rouge



Faisan commun



Lièvre d'Europe



Grive



Chevreuil



Pigeon ramier



Lapin de garenne